



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Le ministère de l'intérieur certifie que les actions de formation à la conduite des véhicules à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière dispensées, à titre onéreux, au sein de :

AUTO ECOLE ECF
PLACE GUSTAVE CHARPENTIER
62200 BOULOGNE

ont été évaluées et jugées conformes aux critères fixés par le référentiel du label :

**« QUALITÉ DES FORMATIONS AU SEIN DES ÉCOLES
DE CONDUITE »**

reconnu par le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CNEFOP) par la délibération du 9 janvier 2018.

Ce certificat est valable à compter du 19/11/2024 jusqu'au 19/11/2027

Le préfet de département ou son représentant



Didier GASKA
Délégué à l'éducation
routière

Site Internet : www.securite-routiere.gouv.fr



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Le ministère de l'intérieur certifie que les actions de formation à la conduite des véhicules à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière dispensées, à titre onéreux, au sein de :

**AUTO ECOLE ECF
86 RUE CARNOT
62930 WIMEREUX**

ont été évaluées et jugées conformes aux critères fixés par le référentiel du label :

**« QUALITÉ DES FORMATIONS AU SEIN DES ÉCOLES
DE CONDUITE »**

reconnu par le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CNEFOP) par la délibération du 9 janvier 2018.

Ce certificat est valable à compter du 19/11/2024 jusqu'au 19/11/2027

Le préfet de département ou son représentant


Didier GARRA
Délégué à l'éducation
routière

Site Internet : www.securite-routiere.gouv.fr